

Est-il possible, aujourd'hui encore, de parler de "logement des immigrés" ?

Il semble que l'on soit passé de la construction sociale, dans les années 50 à 80, de la catégorie "immigrés" et de la définition de politiques de logement en leur direction, à la disparition ou à l'invisibilisation de ces immigrés et des politiques les concernant.

Dans la société en "montgolfière" (A. Lipietz) des trente glorieuses, les politiques de logement ont oscillé entre la définition de formes spécifiques de logement de ces immigrés et l'intégration de ceux-ci dans le droit commun. Toutes ces politiques se situaient dans une vision ascensionnelle des trajectoires résidentielles des immigrés.

La "société en sablier" dans laquelle nous vivons aujourd'hui, est marquée par une déchirure sociale qui polarise les revenus de part et d'autre du sablier social. Celle-ci fragilise un nombre de plus en plus grand d'individus. Dans ce contexte nouveau, marqué également par l'installation durable en France, les trajectoires résidentielles des populations issues de l'immigration sont diverses, selon leur origine, leur ancienneté. On ne peut plus parler du "logement des immigrés" de manière univoque. Vieillesse dans les foyers de travailleurs migrants pour les uns, accès à la propriété pour d'autres, obtention d'un logement social et relégation dans des quartiers dits "défavorisés" pour beaucoup, les parcours sont différents.

Malgré cela, ceux-ci restent en grande partie marqués par la ségrégation et la discrimination. Si la catégorie qui tend à disparaître (ou qui est rendue invisible) est celle des "immigrés" celle qui aujourd'hui mobilise un nombre important d'acteurs dans le domaine du logement est celle des "exclus, populations défavorisées...". Les populations issues de l'immigration sont pourtant fortement représentées au sein de celles-ci : "si 11% de la population française peuvent être considérés comme "très mal logés", entre 45% et 50% des ménages originaires de Turquie, d'Algérie, du Maroc et d'Afrique noire sont dans ce cas" (P. Simon). De ce point de vue, l'ascenseur social, et donc les capacités d'intégration que constituaient pour les immigrés les trajectoires résidentielles, semble en panne. Tout se passe comme si des formes de ségrégation implicites et inavouables étaient à l'oeuvre qui stigmatisent des populations en rendant difficile leur accès au logement ou en les assignant à résidence dans certains quartiers.

Le paradoxe est bien là. D'un côté la banalisation de l'offre de logement en direction des populations issues de l'immigration : pas de politique de logement spécifique, pas de critères d'attribution selon la nationalité. D'un autre côté, les discriminations vécues au quotidien dans l'accès au logement, dans certains quartiers, dans certaines formes d'habitat dégradé. Face à cela, que faire ? Entre la proclamation inefficace des grandes principes républicains par certains et les mesures de discrimination positive préconisées par d'autres, il doit y avoir place pour une action déterminée dans laquelle le mouvement associatif doit prendre toutes ses responsabilités.

D'abord "en mettant le doigt là où ça fait mal", en étant le révélateur des situations de discrimination, en brisant le silence embarrassé qui fait que "tout le monde y pense mais que personne n'en parle". Le mouvement associatif doit jouer sur ces questions un rôle d'alerte, d'interpellation du public et des pouvoirs publics. Ensuite, le mouvement associatif doit être en position d'imaginer et de mettre en oeuvre des réponses nouvelles en matière d'habitat : pour adapter les foyers au vieillissement des migrants, pour inventer des solutions de sortie de l'habitat insalubre, pour mettre en place des formes d'habitat transitoire, de logement social dans le secteur diffus... En devenant des opérateurs innovants et reconnus du logement, les associations pourront alors, et de manière incontournable, interpellier les communes, les bailleurs privés et sociaux sur leurs politiques d'habitat, de logement social, d'attribution, sur l'accès au logement. A cette condition, la lutte contre les discriminations cessera d'être un slogan, généreux certes, mais inefficace, pour devenir une action du quotidien qui engage les responsabilités de chacun autour de valeurs et de politiques clairement affirmées.

